

LA POLLUTION

LE PROJET DE DÉSAFFECTATION DE L'USINE EDDY

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Je voudrais demander au ministre des Pêches et des Forêts s'il sera impliqué, sous une forme ou une autre, dans la fermeture des installations de la compagnie Eddy?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'une telle fermeture soit en vue.

* * *

LES PORTS

HALIFAX—L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS SUPPLÉMENTAIRES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, Dieu merci, ma question ne porte pas sur l'élimination du «moonshine». Elle s'adresse au ministre des Transports. Comme il est possible qu'il faille accroître les moyens de conteneurisation à Halifax-Darmouth, le Conseil des ports nationaux étudie-t-il l'affaire?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Si, monsieur l'Orateur. L'expansion future d'Halifax est sans cesse à l'étude et bon nombre d'innovations ont déjà été mises en œuvre.

* * *

LES PÊCHES

LES PROPOSITIONS DU CANADA À LA CIPNA

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Une question à l'intention du ministre des Pêches et des Forêts. Au sujet de la récente réunion de la CIPNA, le ministre pourrait-il nous dire si le Canada a fait des propositions aux pays de la CIPNA concernant les modes de contingentement. Le ministre dirait-il à la Chambre quels sont les projets de son ministère à cet égard et voudrait-il, si la chose est possible, déposer ces propositions?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, le Canada a fait un certain nombre de propositions lors de la récente réunion de la CIPNA tenue à Halifax. Je crois comprendre que la question sera discutée en profondeur cet après-midi au comité permanent des pêches et des forêts. Si le député veut bien assister à la séance, il pourra obtenir des réponses détaillées à de nombreuses questions.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA QUESTION DU BARÈME DE TRAITEMENTS DES INFIRMIÈRES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Vu que le gouvernement n'a pas établi de barème national pour les traitements des infirmières alors qu'il en a établi pour toutes les autres professions et vu que

des infirmières ayant une famille à leur charge ont été obligées de solliciter des prestations de bien-être social, le gouvernement compte-t-il réexaminer sa politique afin d'éliminer la discrimination qui frappe ses employés dans une profession où les femmes sont en nette majorité?

Des voix: Oh oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de faire remarquer tout d'abord que le gouvernement s'emploie activement à éliminer, dans tous les domaines où elle se manifeste, la discrimination dont sont victimes les femmes. Je ne puis accepter la prémisse de cette question, à savoir que le gouvernement fédéral aurait établi ou imposé un barème national de traitements pour toutes les autres professions.

Mme MacInnis: Le gouvernement est-il disposé à réexaminer cette politique en temps voulu afin d'éviter le recours à l'arbitrage et de mettre de nouveau en confiance les 2,200 infirmières dont il est l'employeur?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que le député me demande d'admettre que la procédure de la négociation collective, y compris l'arbitrage, n'est pas satisfaisante et que nous sommes disposés à la court-circuiter. Le député sait fort bien à quel point il me répugne de m'engager dans ce genre de controverse à la Chambre.

* * *

LES ÉDIFICES PUBLICS

OTTAWA—LE CENTRE NATIONAL DES ARTS—L'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

La construction du Centre national des arts semble terminée depuis quelques mois déjà. L'honorable ministre peut-il dire si l'acceptation finale de cette construction sera faite? Sinon, peut-il dire ce qui retarde cette approbation?

M. l'Orateur: Il me semble que cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y a urgence, l'honorable député voudra peut-être suggérer à la présidence que la question soit débattue au moment de l'ajournement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROGRAMME DE FORMATION DE LA MILICE ESTUDIANTINE

[Traduction]

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte Barbe): Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Vendredi dernier il a pris note d'une question que je lui ai posée au sujet du programme de formation de la milice d'étudiants et de chefs de file civils, à savoir si les quotas sont remplis. Pourrait-il y répondre maintenant?